



Demain, je serai une femme instruite

PROJET

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 25 JANVIER 2021

L'an 2021, le 25 janvier à 19h

Les membres de l'Association « Toutes à l'Ecole », association numéro 48 780 77 86 000 57, déclarée à la Préfecture de Lille et publiée au Journal Officiel du 7 janvier 2006, se sont réunis par visioconférence ce jour conformément aux dispositions de l'Article 9 des statuts

Les convocations écrites ont été régulièrement faites en date du 21 décembre janvier 2021 et adressées à tous les membres de l'association par lettre ou par courrier électronique.

L'Assemblée est présidée par Madame Martine/Tina LEYNAUD - KIEFFER en sa qualité de Présidente de l'Association, assistée de Madame Christiane SAUNIER, secrétaire générale, désignée secrétaire de séance.

La feuille de présence permet de constater que 307 membres votants.
8 membres sont valablement représentés.

Allocution de bienvenue

Madame la Présidente ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée Générale Ordinaire par visioconférence et présente un film sur Happy Chandara.

Les membres adhérents présents ou représentés sont appelés à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport annuel d'activité
- Approbation du rapport financier 2019/2020 et approbation des comptes après lecture et présentation des rapports du Commissaire aux Comptes
- Approbation de l'affectation du résultat de l'exercice 2019/20
- Approbation des conventions réglementées
- Quitus aux administrateurs
- Approbation du budget 2020-2021
- Nomination de Monsieur Pascal Vigier en tant qu'administrateur
- Renouvellement du conseil d'administration
- Questions diverses

65 rue de la Saussière
92100 Boulogne-Billancourt
France
Tel : +33 (0)1 46 02 75 39
contact@toutesalecole.org
www.toutesalecole.org





Demain, je serai une femme instruite

Première résolution : Approbation du rapport annuel d'activité

Madame la Présidente rappelle quels ont été les événements majeurs et l'actualité de l'association au cours de l'année écoulée.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à la majorité avec 291 votes pour et 1 abstention.

Deuxième résolution : Approbation des comptes de l'exercice 2019/2020

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier de l'association, la lecture du rapport du Commissaire aux comptes et pris connaissance du bilan et des comptes de l'exercice tels qu'ils ont été présentés par Monsieur Pascal Vigier, approuve les dits comptes à savoir le bilan, le compte de résultats et l'annexe arrêtés au 31 juillet 2020.

En conséquence l'Assemblée Générale donne quitus de sa gestion à la Présidente et aux administrateurs pour l'exercice clos le 31 juillet 2020.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à la majorité avec 281 votes pour et 4 abstentions.

Troisième résolution : Affectation du résultat de l'exercice écoulé

L'assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice font apparaître un excédent comptable de 2 058 408€ et propose de répartir cette somme de la façon suivante :

- 1 472 420€ sont affectés à la mission 2 conformément aux souhaits de notre donatrice afin de financer l'achat du foyer 2
- le solde soit 585 988€ est affecté aux réserves libres de l'association

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à la majorité avec 280 votes pour et 4 abstentions.

Quatrième résolution : Approbation des conventions réglementées

L'AG après avoir entendu la lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, approuve lesdites conventions.

Cette résolution est mise aux voix et approuvée à la majorité avec 270 votes pour et 8 abstentions.

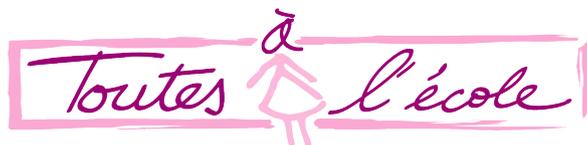
Cinquième résolution : Approbation du budget 2020/2021

Le budget est présenté pour l'année à venir. L'Assemblée Générale arrête le budget dépenses (hors mission 2) de l'exercice 2020/2021 d'un montant de 2 582 417€ (Cambodge), et de 580 000€ (France) ainsi que le budget ressources pour un montant de 4 192 500€.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à la majorité avec 276 votes pour et 3 abstentions.

65 rue de la Saussière
92100 Boulogne-Billancourt
France
Tel : +33 (0)1 46 02 75 39
contact@toutesalecole.org
www.toutesalecole.org





Demain, je serai une femme instruite

Sixième résolution : Renouvellement des membres du Conseil d'administration.

Monsieur Pascal Vigier, coopté en tant que nouveau membre par le conseil d'administration en date du 26 novembre 2020, est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Deux membres du conseil d'administration arrivent à la fin de leur mandat. Il est demandé à l'Assemblée générale de bien vouloir renouveler le mandat de Mesdames Marie-José Rubini et Colombine Blum pour les trois années à venir.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à la majorité avec 258 votes pour, 11 absentions et 2 votes contre.

Septième résolution : Renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes.

L'assemblée générale propose le renouvellement du Commissaire aux comptes de l'association pour un mandat de 6 années.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à la majorité avec 221 votes pour, 2 abstentions et 2 votes contre.

De ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par la Présidente et la Secrétaire de séance

Fait à Paris le 26 janvier 2021

La Présidente
Martine/Tina Leynaud-Kieffer

La Secrétaire Générale
Christiane SAUNIER